INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

MAIRIE: NOUVEAUX HORAIRES: - Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h

: - Mardi de 14h à 18h : - Mercredi de 13h30 à 17h

: 04 66 61 45 17

: 06 58 04 32 57

: N° de téléphone : 04 66 61 17 78

Pompiers : 18 ou 04 66 54 27 27

Gendarmerie : 17 ou 04 66 61 10 63 - Dr EBERSCHWEILER (Chamborigaud) Médecins

- Dr LEROY (Chamborigaud)

- Dr MAURIN (Villefort) : 04 66 46 68 54 : 04 66 61 81 65

Infirmières - MAZOYER Patricia, BEN AMARA Audrey et SEKIOU Andy - FORÊT Corinne et AMOROS Brigitte : 04 66 54 91 53

- DOULIAZEL Laïla : 04 66 61 20 11

Pharmacie (Génolhac) : 04 66 61 10 71 Centre Hospitalier de Ponteils : 04 66 56 47 00 Gynécologue obstétricien (Génolhac) : 04 66 52 84 78 Kinésithérapeutes (Génolhac) : 04 66 60 04 41 Pédicure / Podologue (Génolhac) : 07 86 26 78 31 Signalement incidents distribution d'eau (REAAL) : 04 66 54 30 90

Le Conseil Municipal du 1er juillet 2019 a approuvé le Plan local d'Urbanisme (PLU); celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.

La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur quel qu'en soit l'objet; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

ENCOMBRANTS, du nouveau!

Le ramassage des encombrants sera à nouveau assuré par la commune à compter du 11 juillet 2022 ; il sera désormais effectué chaque premier mardi du mois sur inscription en mairie (ou à la demande dans certains cas particuliers)

Rappel : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale Une amende pénale est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les 1500 € et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

Attention: En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5^e classe [...], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un délit

HABITAT ET LOGEMENT

Alès Agglomération propose ses services et oriente les propriétaires qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation énergétique afin de connaître les aides financières et démarches à effectuer, sur rendez-vous en téléphonant au numéro vert suivant : 0 808 800 700 .

Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

Comité des fêtes (M. Ollivier CALDERON : 06 41 83 08 16

: comitédesfetes.senechas@orange.fr Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN) : 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63

: senechasenforme@orange.fr

Société de chasse (M. Robert BRUNEL) : 04 66 61 16 26

: 06 84 45 58 27 La Compagnie Balagan

: lacompagniebalagan@orange.fr

: 04 66 61 14 06 Comité de Restauration de l'Eglise (Mme Monique MANIFACIER)

Bibliothèque municipale (Mme C. BOUGET)

: 04 66 24 57 69

: bib.senechas@orange.fr

Sénéchas en Scènes! (M. François TUDELA) : 06 79 73 22 56



La bonne nouvelle de cet intense début d'année 2022 est la régression de la crise sanitaire liée à la COVID, ce qui nous permet, avec la suppression des restrictions d'organiser les différents rassemblements festifs programmés par les associations de la commune.

Ce premier semestre a été marqué par les élections présidentielles et législatives. Pour le premier tour de la présidentielle, notre commune s'est vue attribuer la « médaille d'or » du civisme avec un taux de participation de 86,14 %, le plus élevé de l'Agglo d'Alès au prorata du nombre d'habitants.



Malgré les contraintes, nombre de projets ont été menés à bien ou ont pu démarrer avec la participation des employés municipaux et de bénévoles ; qu'ils en soient ici remerciés :

La reconstruction de la passerelle sur l'Homol

L'adressage

Le remplacement de notre éclairage public

L'ébauche du « sentier autour du barrage » (reconnaissance / débroussaillage / relevé GPS) D'autres n'en sont encore qu'à l'état d'études mais tous ont un point commun : celui d'avoir pour objectif d'améliorer encore notre cadre de vie et de dynamiser notre village.

Je ne terminerai pas ce mot sans remercier les adjoints, les conseillers municipaux, les agents communaux, Thibault, Fabien et Jérémy, ainsi, encore, que les bénévoles pour leur travail et leur engagement sans faille qui font resplendir notre commune.

Avec mon dévouement, je vous souhaite un bel et agréable été.

René MEURTIN



CCAS

En ce début d'année 2022, le CCAS a voté une subvention de 150 euros, répartie comme suit : 75 euros pour la Ligue contre le Cancer (Antenne de Génolhac) ainsi que l'achat d'un colis d'une valeur de 75 euros qui a été remis à l'Association qui œuvre pour l'Ukraine par le biais de la mairie de Génolhac.



PÂQUES

Une matinée récréative s'est tenue le mercredi 13 avril, dans la salle de la Rencontre. Les enfants se sont retrouvés autour d'objets à décorer et de chocolats à déguster.

La matinée s'est terminée par une petite chasse aux poussins dans le parc de jeux!





« Jeux m'amuse »

Nous pouvons remercier la précédente équipe municipale d'avoir contribuer à ce bel espace de jeu qui permet de réunir des enfants de toutes communes confondues qui viennent pour le cadre et la qualité des équipements. chaque année plus nombreux.

Nous souhaitons à tous ces enfants de lier de nouvelles amitiés!

SENECHAS en SCENES!

Les projections reprendront le 15 septembre et se poursuivront les premiers jeudis de chaque mois, à la salle polyvalente ; toujours à 18h et toujours gratuitement pour les adhérents

Etat civil

Décés: M. Pierre MATHIEU

Directeur de publication : René MEURTIN

Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Michel MAHISTRE, Monique MANIFA-CIER, Mickaël et Nathalie BRUN ; Camille VIGNES et Pauline DELLIEU;

Crédit photos: Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Cie BALAGAN, Maryse CRAVOTTA

A découvrir sur la commune!

Présentation d'une habitante de la commune qui veille au bien-être animal.

Je m'appelle Pauline Dellieu, je suis arrivée à Sénéchas au mois de juillet 2021.

Je suis ostéopathe animalier reconnue par l'ordre national des Vétérinaires sous le numéro OA109.

L'ostéopathie animale s'adresse à tous les animaux, petits et grands, jeunes et âgés. Les consultations ont lieu à domicile pour un maximum de détente, de sérénité et de bien-être de l'animal et lui éviter ainsi le stress d'un endroit inconnu et du déplacement. Mon approche de l'animal est globale et holistique. En effet au-delà du squelette en lui-même, je travaille sur les sphères crânienne, viscérale et émotionnelle. Je n'utilise que des techniques douces dans le respect de l'animal et sans lui imposer de contrainte. J'adapte le protocole de soin selon l'animal, son âge et le motif de consultation. Pour ceux qui se demandent pourquoi ou quand faire appel à un ostéopathe animalier, voici



une liste non exhaustive de raisons qui pourraient vous amener à faire cette démarche : - une visite de contrôle permet de prévenir toute dysfonction et donc de maintenir le bon état de santé de l'animal. Elle est également importante pour les animaux qui ont une activité physique importante (sport, chasse, ...) - des troubles locomoteurs : lorsque votre animal a du mal à se mouvoir (boiterie, irrégularité, raideur, dorsalgie,...) - suivi de croissance - suivi gériatrique - rééducation suite à une chirurgie ou à un traumatisme - suivi de gestation - troubles du métabolisme (troubles du système respiratoire, digestif, urinaire,...) Si vous souhaitez plus d'informations sur mon métier et les bienfaits que cela pourrait apporter à votre animal, n'hésitez pas à me contacter par téléphone au 06.74.38.37.03 ou bien à l'adresse mail : pdellieu.osteo@gmail.com.

Un éducateur-comportementaliste canin au coeur de nos Cévennes

Inspiré par sa passion des chiens et du constat qu'il faut faire des dizaines de kilomètres pour trouver un spécialiste canin, Camille VIGNES lance CV'N DOG, une entreprise très locale à votre service.



Vous pouvez le contacter pour des problèmes d'éducation ou de rééducation comportementale mais aussi pour faire des sports ou activités ca-

nines, en individuel ou en collectif pour chiens de toutes races et tous âges. Il se déplace à domicile et reçoit aussi sur son terrain d'éducation situé à Concoules où se trouvent d'ailleurs les obstacles d'Agility et bien d'autres surprises.

Retrouvez toutes ces informations sur le site www.cvn-dog.com ou par téléphone au 06 78 99 06 24.

Nouvelle aventure

Venant de Nîmes, piqués par le virus des Cévennes et dans le cadre d'un changement de vie, Nathalie et Mickaël habitant à Mallenches depuis plusieurs années vont tenter l'aventure, à bord d'un camion à pizzas à partir du mois de juillet.

Ils seront présents le jeudi et le samedi sur la place de Sénéchas ainsi qu'à Mallenches le vendredi et le dimanche (et non Martinenches comme indiqué sur certains flyers).

Date de commencement : samedi 2 juilllet.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DES 10 ET 24 AVRIL

SENECHAS	ELECT	IONS PRES	Evolution 1er /2ème tour		
Nombre total Electeurs	202		202		0,00%
	1er Tour 1	0/04/2022	2ème Tour 24	4/04/2022	
ARTHAUD	0				
ROUSSEL	11	6,32%		•	
MACRON	42	24,14%	80	58,39%	
LASSALLE	14	8,05%			
LE PEN	26	14,94%	57	41,61%	
ZEMMOUR	8	4,60%			
MELENCHON	50	28,74%			
HIDALGO	2	1,15%			
JADOT	7	4,02%			
PECRESSE	10	5,75%			
POUTOU	1	0,57%			
DUPONT-AIGNAN	3	1,72%			
Exprimés	174	100,00%	137	100,00%	
Bulletins blancs	3		26	18,98%	
Bulletins Nuls	2		7	5,11%	
Total Votants	179		170	*	-5,03%
Participation		88,61%		84,16%	

Fidèles à leur tradition de civisme les électrices et les électeurs de Sénéchas sont venus nombreux exprimer leur préférence au point de se voir décernée, pour le premier tour, « *la médaille d'or du civisme* » (article du Midi Libre du 12 avril)

RÉSULTAT DU 2ÈME TOUR DES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nombre d'électeurs inscrits	: 203
Nombre de votants	: 156
Bulletins nulS	: 13
Bulletins blancs	: 23
Suffrages exprimés	: 120

Taux de participation : 76,85 %

M. Michel SALA (NUPES) : 75 voix soit 62,50 % M. Jean Marie LAUNAY (RN) : 45 voix soit 37,50 %

AUTOPORTRAIT d'une ELUE

Je suis née le 16 octobre 1987, à Alès. J'ai commencé ma scolarité à l'école maternelle de Génolhac où je travaille actuellement. Après un départ à Lyon au début des années 90 dans ma famille maternelle, je revenais à Sénéchas à chaque période de vacances pour y retrouver ma famille paternelle.

A la veille de mes 18 ans, j'ai décidé avec l'accord de mes parents, d'un retour aux sources, berceau de mon enfance, la vie d'étudiante lyonnaise, la ville en générale, n'étaient pas faites pour moi.

J'ai donc commencé à travailler à l'école élémentaire de Génolhac en 2005 où je suis restée 14 ans en tant qu'aide éducatrice. J'ai obtenu un diplôme d'accès aux études universitaires, le brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur, un certificat de compétences professionnelles sur la prise en charge des enfants au domicile des parents, puis un C.A.P. d'accompagnant éducatif en petite enfance en 2019 qui m'a permis d'occuper un poste d'agent territorial spécialisé en école maternelle (ATSEM) à Génolhac...Mais bien avant cela, je fréquentais le fils du facteur



de la commune, je ne revenais donc pas aux vacances scolaires que pour Sénéchas et la famille, vous l'aurez bien compris!

Aujourd'hui, mariée à Joachim, nous avons construit notre maison aux Fontanilles en 2010, et avons eu deux enfants, Ella naîtra pendant l'été 2011 suivi d'un petit frère, Lévi, qui arrivera dans l'hiver 2016. Nous sommes heureux de pouvoir élever nos enfants à la campagne, pourtant éloignée de beaucoup de choses il faut bien l'admettre, mais c'est avant tout de l'espace, du bon air et du bonheur!

Nous aimons voyager pour découvrir ensemble de nouveaux pays et nous souhaitons que nos enfants soient ouverts au monde et curieux de nos découvertes.

Avant d'être maman, j'étais investie dans la société du Sou des Ecoles de Génolhac, j'en ai pris la présidence puis la vice-présidence pour arrêter définitivement en 2021.

Je souhaitais me dégager du temps pour une nouvelle association "Sénéchas en Scènes!". Membre de la commission « vie sociale et culturelle » de la commune, il me semblait important de redynamiser ce qui n'existait plus ou très peu au niveau culturel ; nous avons décidé à plusieurs élus d'essayer de réunir des volontaires qui pourraient permettre cette redynamisation, partant d'un constat commun : c'est mieux et bien plus simple d'assister à un film ou à une pièce de théâtre à Sénéchas qu'à Alès. L'association est ambitieuse et mènera de beaux projets, je quitte le bureau maintenant qu'elle a pris son envol .

Et tout naturellement, je me suis joint dès le premier numéro à la rédaction du bulletin municipal avec Jean-Pierre Aubert, dans l'idée d'informer et de communiquer avec les habitants faisant également partie de la commission communication.

La délégation du CCAS en tant que vice-présidente apporte, je l'espère, un peu de gaieté aux enfants et à nos aînés par différentes actions simples mais valorisantes en lien social.

Aujourd'hui, je jongle avec mes différentes casquettes : famille, professionnelle, associative et municipale.

Peu de place pour l'ennui! Je poursuis mon chemin en profitant de bons moments en famille et entre amis, en travaillant auprès des enfants tout en restant encrée à Sénéchas.

Julie FLOURET - MEJEAN 3ème adjointe

Décisions votées lors des Conseils Municipaux de ce semestre

* Après « l'épisode cévenol » du 3 octobre 2021, outre les offres immédiates d'assistance (en matériel et personnel), le 13 janvier, le Conseil Municipal marquait la solidarité de la commune avec ses voisines en votant une aide exceptionnelle de 1 000 € pour les sinistrés de Pont de Rastel.

* Subventions:

- A l'école de Génolhac pour une classe de découverte en Camargue : 100 € (deux enfants de la commune concernés)
- A l'école de Vielvic pour un voyage pédagogique à Paris : 100 € (deux enfants de la commune concernés)
- Ski Club de Génolhac : 100 € (deux enfants de la commune concernés)
- Association « Sénéchas en scène! »: 1500 € (pour organisations d'un concert, le 8 avril, et d'une journée festive le 8 mai).
- * Lancement du plan d'adressage (voir article page suivante)
- * Lancement de l'opération de modernisation et de remplacement de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire de la commune (voir article page suivante)
- * Décision de réserver les quelques concessions restant encore dans le cimetière communal aux seules familles ayant une attache personnelle avec la commune de Sénéchas.

Rappel Droit de Préemption Urbain

Lors de sa séance du 26 octobre, le conseil municipal a institué un Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) sur toutes les zones urbaines (ou à urbaniser) de la commune, délimitées par le Plan Local d'Urbanisme - P.L.U. (zones Ua, Ub, 2AUa, 2AUb, 2AUc, 2AUd).

Projets en Cours de réflexion

Point Multiservices P.M.S.



- * Les études techniques se poursuivent sur la base des esquisses réalisées par l'architecte désigné (orientation, disposition), l'objectif est toujours de démarrer la construction dès l'année prochaine en employant au maximum les ressources locales.
- * Première rencontre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I.) d'Alès afin d'anticiper le positionnement commercial et le mode de gestion, d'autres sont à venir.

Chaufferie: Avec le concours de la « Mission Chaleur Renouvelable » de la C.C.I., une réflexion est engagée afin de remplacer l'actuelle chaudière au fuel de l'immeuble de la Mazade (Mairie + bibliothèque + appartement) par une chaudière au bois écologiquement et économiquement plus performante. L'étude a, entre autre, pour objet de déterminer quelle option, granulés et plaquettes, est la plus viable sur le long terme ; le résultat de cette étude déterminera la nature exacte du projet à élaborer.

Marché du 8 mai Organisé par « Sénéchas en Scènes! »

Comme annoncé lors du dernier bulletin municipal, Sénéchas en Scènes! A mis à l'honneur la place du village, en y conviant divers producteurs et créateurs.

Nous pouvions y trouver des produits de qualité tout comme à la buvette avec du vin et de la bière produits « juste à côté »!

Cette date du 8 mai devrait, espérons-le, se perpétuer chaque année afin de profiter, le temps d'une journée, d'un petit marché juste à nos pieds.











EVENEMENTS A VENIR



CONSULTEZ l'AGENDA des EVENEMENTS et SUIVEZ les RAPPELS de leur PROGRAMMATION sur ILLIWAP

La guinguette à roulettes

La guinguette à roulettes de Gwendoline revient cet été sur la place du village,

Tous les mardis dès le 12 juillet * et jusqu'au 16 août à partir de 17h.

Gwendoline proposera des plats de 6 à 12 euros.

Conseil pour s'éviter un trop long temps d'attente : réserver par téléphone au 07 84 73 23 60 ; vous pourrez ainsi déguster en toute sérénité sur place ou à emporter.

* Le 12 juillet ne seront proposés que le burger et le plat du jour

Comité des fêtes

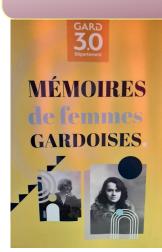
Afin de poursuivre et de proposer différentes festivités, le bureau du comité a trouvé des successeurs : Président, Ollivier CALDERON, vice-président Camille VIGNES, Trésorier Willy BANCILHON, vice-trésorier Romain POLGE, secrétaire Thibault CEBELIEU, vice-secrétaire : Auréline POLGE . Après deux années sans festivités, l'année 2022 marquera le *retour de la traditionnelle fête du samedi 16 juillet*.

Un concert de **Zarzhä** sera également proposé le vendredi 23 juillet.

Comité de restauration de l'Eglise

Le prochain rendez-vous est donné par l'association les 14 et 15 août pour sa traditionnelle fête champêtre.

RETOURS sur EVENEMENTS CULTURELS



L'exposition proposée à la mazade, par le CCAS, les mercredis 9 et 16 février sur les Mémoires de

Femmes Gardoises a eu un beau succès, de nombreux et curieux lecteurs sont venus, même de communes voisines comme cette petite génolhacoise!





Le Comité de restauration de l'église a proposé trois animations:

Un renouveau pour l'association qui a dû, comme tant d'autres, être un peu en sommeil ces deux dernières années.

Trois rendez-vous; un concert un loto et un repas:

Concert cévenol

Belle reprise pour les animations proposées par l'association! Chantal et Claude du groupe Cabr'e Can, en donnant leur concert spectacle, ont fait visiter musicalement les Cévennes et le Vivarais aux participants venus nombreux. Au son de leurs multiples instruments tels que vielle à roue, luth, hautbois, cornemuse, accordéon...et de leurs chants dans la langue locale, ils ont entraîné, au fil des saisons, le public enthousiaste dans les aventures du quotidien.

L'association a été satisfaite d'avoir pu ainsi renouer avec ses amis de Sénéchas et des environs.

Loto

Le dimanche 20 mars, plus de 100 personnes se sont rassemblées dans la salle polyvalente désormais beaucoup plus fonctionnelle pour ce genre d'animation.

L'après-midi récréative ponctuée de quines, cartons pleins et carton vide a satisfait les participants heureux de se retrouver après cette longue période d'attente.

Repas « tripes ou Gardiane »

Le dimanche 12 juin le traditionnel repas "tripes ou gardiane" a connu, comme à son habitude, un grand succès.

Le premier concert de l'Association « **Sénéchas en Scènes**! » a été couronné par un très beau succès.

C'est par une interprétation de très grande qualité que les talentueux musiciens que sont Sébastien Mazoyer et Nicolas Munoz ont su, dès les premières notes, séduire un public aussi nombreux qu'attentif. Ils ont ainsi rendu un très bel hommage à l'univers d'Astor Piazzolla.

C'est dans cet esprit de qualité que nous continuerons à orienter nos futures programmations.



Réalisations en Cours

Adressage

Après un premier vote qui validait le principe de l'étude de la mise en œuvre d'un plan d'adressage pour la commune avec le support logistique d'Alès Agglo, Françoise CEBELIEU et Didier DOYELLE, avec le concours de Maryse CRAVOTTA se sont mis à l'œuvre pour :

- ♦ Inventorier toutes les voies et leur attribuer un nom provisoire avec pour fil conducteur l'historique des lieux concernés et les suggestions recueillies tant sur place que via Illiwap.
- ♦ Identifier toutes les adresses à desservir en vue de leur numérotation.

Le 8 janvier une réunion publique était organisée afin de présenter à toutes les personnes intéressées, plans à l'appui, les résultats de cette phase exploratoire et noter les avis et les ultimes suggestions.

Avec les derniers ajustements découlant de cette présentation, le Conseil Municipal du 13 janvier 2022 procédait aux rares arbitrages nécessaires, validait l'ensemble des noms de voies à proposer et votait le lancement du plan d'adressage.

L'ensemble des informations était transmis à Alès Agglo pour contrôle, saisie, enregistrement dans la base nationale de l'I.G.N. (Institut Géographique National) et restitution sous forme de plan.

La validation officielle des noms de rues était à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 15 mars mais en a été retirée, des erreurs de transcription ayant été décelées sur les listes et plans reçus.

Ce report n'a pas interrompu la deuxième phase du projet :

- ◆ Recensement du nombre de « Points de livraison » (la numérotation en découlant sera donnée automatiquement lors de la saisie informatique)
- Recensement des équipements de signalétique et leurs éventuels supports.

Viendra ensuite la sélection de quelques modèles (avec évaluation comparative des coûts correspondants) à soumettre au choix du Conseil Municipal.

Eclairage Public

Comme indiqué dans le précédent bulletin, souhaitant respecter le choix de la population en faveur du maintien de l'éclairage public (exprimé lors du référendum local) ; mais confronté à l'obligation de refaire totalement un réseau vétuste, dangereux et coûteux tant en entretien qu'en consommation, le Conseil Municipal avait fait le choix d'une installation

100 % solaire innovante, rationnalisée, autonome et permettant 100 % d'économie d'énergie en fonctionnement.

Afin de ne pas rater le train des rares subventions envisageables (Plan de relance via le P.N.C. et SMEG) des dossiers étaient déposés dès le mois d'octobre 2021 et les études parallèlement approfondies.

Anticipant sur une augmentation des prix au 1^{er} avril (6,50 %) le Conseil Municipal du 15 mars 2022 autorisait M. le Maire à valider de devis de la Société FONROCHE, fabricant retenu

Il aura fallu à peine plus d'un mois aux employés communaux pour creuser et couler les socles bétons y dresser les mats, installer les lanternes et panneaux photovoltaïques (assistés par un représentant du fabricant pour les premiers), et que ceux-ci soient aujourd'hui opérationnels et ce, sans dépassement de budget.





Passerelle de Mallenches

Si nous nous comparons aux communes voisines traversées par le Luech, nous pouvons dire que Sénéchas n'a été que fort peu touchée par « l'épisode cévenol » du 3 octobre 2021 ; cependant, l'état de catastrophe naturelle fut reconnu : deux passerelles avaient été emportées, l'une, privée, sur la Cèze, l'autre appartenant au domaine public sur l'Homol.



Les nombreuses demandes témoignaient, s'il en était besoin, de la réelle utilité de cette dernière et la municipalité s'est immédiatement préoccupée de son remplacement.

Constatant très vite qu'il ne faudrait attendre aucune aide extérieure, la faisabilité et l'efficacité d'une solution interne, conçue par Fabien CHAPELLE et Jérémy SAINT-LÉGER sous la houlette de Didier DOYELLE s'est imposée comme la plus judicieuse.

Les autorisations de passages obtenues des divers riverains, Fabien et Jérémy commençaient les préparatifs dès le mois de janvier ; taille des rochers et première base en béton coté « D 156 » voie d'accès, préparation de la berge et de la seconde base coté Mallenches.





Le 11 février, Roland **DOMERGUE**, Robert **BRUNEL**, Patrick **REBOUL** et Daniel **NICOLAS** venaient bénévolement et efficacement leur apporter leur concours pour couler le béton de cette seconde base. Grâce à un ballet bien réglé, celle-ci était achevée avant même la fin de la matinée.

Le temps nécessaire au séchage et un nouvel épisode pluvieux plus tard, venait la préparation du tablier qui était coulé le 23 février dans un nouvel élan solidaire et collectif des mêmes bénévoles





Le 3 mars la municipalité pouvait, non sans une certaine satisfaction, informer la direction de l'Agglo en charge des chemins de randonnée que la passerelle de Mallenches était à nouveau accessible aux randonneurs.



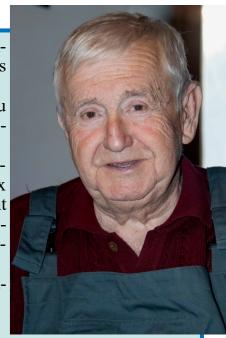


Nous poursuivons notre recueil des « mémoires vives » de la commune par le portrait d'une figure du monde associatif local, plus précisément du monde de la chasse : *Gérard DOMERGUE*.

Né à Ponteils le 4 juin 1943, en pleine guerre, il y grandi au milieu d'une fratrie de huit enfants et y suit l'intégralité de sa scolarité jusqu'au certificat d'études passé avec succès.

Il a alors 14 ans et comme souvent à cette époque, il intègre immédiatement le monde du travail et se loue à la journée, menant deux chevaux pour des travaux de débardage; les grumes extraites étant destinées à la vente à des scieries locales; travail difficile et harassant mais dont Gérard ne conserve que le souvenir, agréable, du travail en extérieur.

Pas question pour autant d'un usage personnel de l'argent ainsi gagné : celui-ci alimentait tout simplement le budget familial.



En 1961, Gérard DOMERGUE est appelé sous les drapeaux ; comme pour beaucoup en ces années, ce sera l'Algérie pendant douze mois.

A sa démobilisation, fin 1963, il est embauché par la S.N.C.F., rattaché à la gare de Miramas au « Service des Trains » en tant que contrôleur ; l'occasion de sillonner la France en tous sens et de faire ainsi de belles rencontres.

Le 30 octobre 1965 il épouse Eliane MEURTIN à Sénéchas ; ce jour-là, la noce se confond un temps avec la fête du village ; à cette évocation, Gérard en sourit encore. De leur union naitront, à Miramas, Nathalie (en 1967) et Valérie (en 1968).

En 1981 Eliane et Gérard achètent une maison à Sénéchas ; ce qui était alors une résidence secondaire deviendra leur résidence principale quand viendra le temps de la retraite en 1999 ; Eliane et Gérard faisant ainsi un retour en terre cévenole où Nathalie et Valérie les avaient précédés pour fonder leur famille respective quelques années plus tôt.

Cette retraite et cette installation permanente à Sénéchas permettent à Gérard de se consacrer à ses passions : le bois (toujours le même plaisir qu'au sortir de sa scolarité), ses animaux (quelques moutons et ses chiens), son jardin (son « truc », les salades qu'il distribue facilement autour de lui) et surtout la chasse ; il présidera l'une des associations locales de chasse pendant 22 ans.

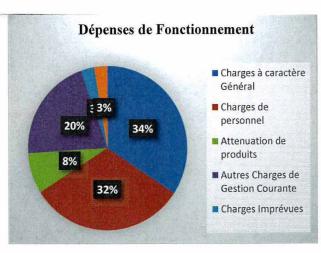
Eliane décédée (juillet 2010), grand-père et arrière-grand-père, Gérard reste toujours actif, soucieux de transmettre valeurs et souvenirs aux générations nouvelles, il n'en est pas moins attentif aux évolutions de la société : lui dont l'attachement au monde de la chasse n'est pas à démontrer est conscient du nécessaire partage de l'espace et, solidaire du devenir de la commune, se veut ouvert à tout ce qui pourra faciliter cette cohabitation.

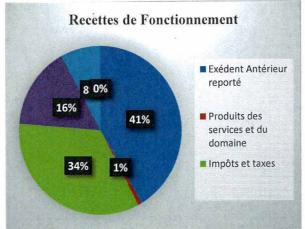
Julie FLOURET-MEJEAN & Jean-Pierre AUBERT

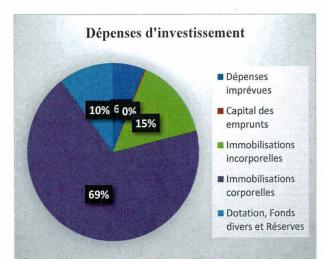
BUDGET

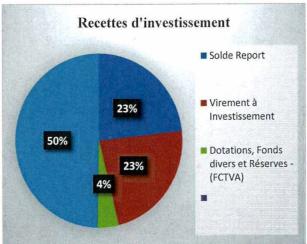
	FONCTIO	ONNEMENT		
DEPENSES		RECETTES		
Charges à caractère Général	128 050,00 €	Exédent Antérieur reporté	194 486,46 €	
Charges de personnel	118 700,00 €	Produits des services et du domaine	3 950,00 €	
Attenuation de produits	30 000,00 €	Impôts et taxes	159 000,00 €	
Autres Charges de Gestion Courante	77 010,00 €	Dotations et participations	74 300,00 €	
Charges Imprévues	10 000,00 €	Autres Produits de Gestion Courante	37 000,00 €	
Charges Exceptionnelles	10 000,00 €	produits exceptionnels	- €	
Sous total Dépenses	373 760,00 €	Sous total Recettes	468 736,46 €	
Virement à Investissement	94 976,46 €			
Total Dépenses	468 736,46 €	Total Recettes	468 736,46 €	

	INVEST	ISSEMENT		
DEPENSES		RECETTES		
Dépenses imprévues	25 000,00 €	Solde Report	95 591,29 €	
Capital des emprunts	1 017,75 €	Virement à Investissement	94 976,46 €	
Immobilisations incorporelles	61 000,00 €	Dotations, Fonds divers et Réserves -	16 500,00 €	
Immobilisations corporelles	283 000,00 €	(FCTVA)	10 300,00 €	
Dotation, Fonds divers et Réserves	42 050,00 €	Subventions (DETR et autres)	205 000,00 €	
Total Dénenses	412 067,75 €	Total Recettes	412 067,75 €	









Ce budget établi sans augmenter les taux locaux d'imposition ni recours à l'emprunt, prend en compte les divers investissements annoncés (éclairage public, toiture de la salle polyvalente, chaufferie de l'immeuble de la mairie, remplacement des huisserie de quatre appartements, passerelle de Mallenches, parking de Martinenches)

Encore des réalisations de nos employés Municipaux



« Le jeu de la Marelle Va de la terre jusqu'au ciel Entre la chance et le puits Tu reviens et c'est fini Petite, petite fille Tu es là pour t'amuser Lance bien la pierre »

« La Marelle » de Nazaré PEREIRA



Bibliothèque Des meubles pour les livres des grands et des petits







La Mazade Création d'un gîte d'étape pour les randonneurs



AU REVOIR JEREMY

De la passerelle de Mallenches au chemin autour du barrage en passant par le renouvellement de l'éclairage public et les réalisations ci-dessus, les pages de ce bulletin sont pleines des réalisations auxquelles tu as contribué ; elles ne sont le reflets que de ce dernier semestre qui, comme tous les précédents depuis 6 ans, ont été remplis avec la même activité.

Tu as saisi l'opportunité professionnelle de te rapprocher de ton domicile;

Merci pour ce que tu as apporté à **Sénéchas** et nous ne doutons pas que tu sauras faire bénéficier ta commune de **Vialas** de ton savoir faire et de ton savoir être.

Le Conseil Municipal



Voilà 30 ans que le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (S.H.V.C.) tente de sensibiliser et accompagner les habitants de ce si beau territoire pour réfléchir, expérimenter et favoriser le développement de ce dernier tout en préservant ses patrimoines.

Ces actions n'auraient pas eu autant de succès sans l'implication de tous!

Aussi, à l'occasion de son anniversaire, le Syndicat a souhaité mettre à l'honneur les actions mais aussi les acteurs de son territoire, témoignant de sa vitalité à travers un « bel ouvrage » :

"En Hautes Vallées Cévenoles, prendre soin de la Biodiversité pour prendre soin de l'Humanité"

Ce livre de 260 pages témoigne des richesses des hautes vallées cévenoles, de leur histoire, des actions engagées, soutenues ou accompagnées par le Syndicat et propose un bref éclairage sur la quarantaine de villages qui les compose.

Il est l'œuvre d'un collectif local : près de 90 personnes du territoire ont contribué à sa réalisation (textes et illustrations), orchestré par Yannick Louche, président du Syndicat.

De chapitre en chapitre, vous découvrirez :

- La nature omniprésente, des paysages somptueux, des milieux et des espèces d'une très grande diversité.
- Un territoire façonné par une histoire rude et chaotique
- L'Homme et la Biosphère une démarche expérimentale du développement durable en cours depuis 1992
- L'esprit MAB (Hommes et Biosphère) d'une vallée à l'autre, de village en village Un livre et bien plus encore car complété par :
- Un DVD qui témoigne en images des actions concrètes menées depuis 30 ans
- Un CD : la « *Rhapsodie Cévenole* » composée par **Olivier VEIL**, enregistrée à l'abbaye de Cendras par le pianiste **Thierry JAM**
- Un livret de recettes valorisant les produits locaux et une carte du territoire.

Cet ouvrage, en vente (35 €) à Biosphera à Cendras (tél. 04 66 30 14 56), à la maison du Parc National des Cévennes à Florac et dans les librairies des communes adhérant au S.H.V.C., est déjà disponible à la Bibliothèque Municipale de Sénéchas



L'Homme et la Biosphère...

r Jean-Pierre Aubert élu à Sénéchas et au SHVC

Focus sur le projet d'accueil de Sénéchas

Sénéchas est un village aux confins du Gard et de l'Ardèche ; à la confluence de la Cèze et de l'Homol mais à l'écart des grandes voies de cir culation : seule l'étroite route reliant Génolhac à Bessèges en longeant l'Homol traverse son territoire sans même passer par le chef-lieu d village (accéder à celui-ci pour le découvrir et visiter son église (éléments du XII^e siècle) est rarement le fait du hasard).

Un plan d'eau, celui du barrage dit "de Sénéchas", propriété du Conseil Général du Gard qui refuse tout aménagement touristique. Pas d'entreprises si ce n'est artisanales, individuelles et/ou familiales.

Aucun commerce et fort peu de ressources financières propres.

L'enjeu, malgré un contexte défavorable commun à toutes les communes (dotations budgétaires en constant recul et des charges incompressibles) est donc, pour Sénéchas, d'augmenter ses ressources propres, gages du maintien d'une certaine autonomie de décision, en mettant en valeur, sans la dégrader, sa seule richesse : la qualité de son cadre de vie, seule contrepartie positive de son superbe isolement et priorité des priorités de ses 250 habitants.

Avec l'ambition d'encourager un regain de dynamisme privé local, la Municipalité mise pour cela sur un "tourisme vert" de qualité par un cycle d'actions (développement-création de chemins de randonnée / réhabilitation-voire création de gites municipaux pour des groupes de randonneurs / création d'un Point Multi Services [P.M.S.] / soutien aux initiatives culturelles locales) dont le but est de créer un triptyque qu'elle veut vertueux : "faire venir, faire rester et faire consommer sur place".

Le projet de créer un sentier de randonnée dit du "Tour du Barrage de Sénéchas" a été proposé aux communes riveraines du plan d'eau afin d'en faire un "produit d'appel" commun.

Pour donner l'impulsion nécessaire, la commune a commencé, sur son territoire, la reconnaissance et le repérage d'un sentier, au plus près possible du plan d'eau, allant du pont enjambant ce dernier (D 156 / D 318) jusqu'au "Moulin du Roure" en passant par des sites dignes d'intérêt ("Saute Cabre", "Tour D'Olivon" et autres constructions du patrimoine vernaculaire à redécouvrir). Cette création, en connexion avec des chemins déjà existants, créera un circuit passant par le chef-lieu du village, ses gites et le futur P.M.S.









Création du « Sentier autour du barrage »



Fidèle au programme qu'elle avait présenté lors des élections de 2020, l'équipe municipale a créé une commission extra-municipale pour la création d'un sentier de randonnée « autour du barrage ». (Cf. l'article consacré aux « 30 ans du SHVC » et la reproduction des pages consacrées à Sénéchas où le projet municipal est exposé dans sa globalité).

C'est la cohérence de ce programme qu'elle présente et défend chaque fois que l'occasion lui en est donnée, que ce soit dans diverses publications ou auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs à l'Agglo, au Conseil Départemental, devant la députée le 27 avril ou encore les responsables du pôle « environnement Urbain » de l'agglo reçus en mairie le 4 mai ou lors de la visite de Christophe RIVENQ, président de l'Agglo le 14 juin.

Depuis le mois d'avril 2021 et régulièrement un jeudi sur deux depuis le mois de janvier de cette année, une poignée de bénévoles, élus ou citoyens de la commune, accompagnés des employés communaux, a reconnu et défriché un sentier qui, au-

jourd'hui, permet d'aller de Saute Cabre à la Tour d'Olivon.

Un relevé GPS en a été fait avec le concours du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles et transmis aux représentants de l'Agglo car ce qui a été reconnu permettrait déjà d'aménager plusieurs circuits sans attendre le tracé final qui, sur le territoire de la commune devrait relier le *pont sur l'Homol* au *Moulin du Roure*.

C'est dans cette perspective que la municipalité a invité les associations de randonneurs, de chasseurs et de pêcheurs afin de les solliciter, d'abord pour leur connaissance du terrain entre la tour d'Olivon et le Moulin du Roure d'un coté et entre Saute Cabre et le pont de l'autre ; ensuite pour leur contribution à l'entretien ultérieur du tracé, une fois celui-ci aménagé par les services de l'Agglo.

A l'issue de cette réunion, des rendez-vous ont été pris entre ces associations et Olivier DEVES qui coordonne et anime l'équipe de bénévoles.

Il est inenvisageable, pour l'instant, d'ouvrir la partie déjà reconnue au public avant son aménagement et son balisage; mais Maryse CRAVOTTA, Pascale CHARDON, Olivier AUDINOT, Bernard AGULHON, Roger BOUGET, François DELAUNAY, Olivier DEVES, Didier DOYELLE, Romain LEGENDRE, René MEURTIN et Camille VIGNES, les bénévoles ainsi que Jérémy SAINT-LEGER et Fabien CHAPELLE qui l'ont reconnu et défriché sont enthousiastes car au-delà du sentier proprement dit, ils ont redécouvert et remis au jour des sites remarquablement beaux et du plus grand intérêt.

Il faut encore en convaincre les services de l'Agglo ainsi que les propriétaires des parcelles traversées.

Le 2 mai, dernier jeudi citoyen du semestre, les bénévoles se sont d'ores et déjà donné RdV en septembre, espérant être plus nombreux encore.











